Syndicat des apiculteurs de Metz et environs - Rucher Ecole

20 Route de Flanville – Ogy-Montoy Flanville

Règlement relatif à la visite du rucher-école

Je soussigné(e) *(nom, prénom)* :

Responsable des élèves de l’école :

Classe de :

Tél. fixe :

Tél. portable du référent pour la visite :

Accepte sans réserve et m’engage à faire respecter les présentes conditions du règlement des visites du rucher-école du Syndicat des apiculteurs de Metz & environs, à savoir :

* Le/la responsable du groupe de visiteurs doit s’assurer, préalablement à la visite du rucher, de l’absence dans le groupe d’enfants ou d’adultes ayant une allergie avérée ou supposée aux piqûres d’hyménoptères.
* Le/la président(e) du rucher-école, ainsi que les apiculteurs encadrant les visites, déclinent toute responsabilité en cas de piqûres d’un visiteur, compte tenu de la nature d’activité du rucher-école.
* La découverte sécurisée d’une colonie d’abeilles se fera exclusivement à l’intérieur du rucher école sur la base de l’observation d’une ruchette pédagogique vitrée.
* Tous les visiteurs, enfants et adultes, doivent porter un pantalon couvrant les chevilles ainsi que des chaussures fermées.
* Les apiculteurs encadrants se réservent le droit de refuser l’accès au rucher-école en fonction du comportement d’un visiteur ou du groupe, qu’ils sont seuls à pouvoir apprécier comme inapproprié.
* Merci au responsable du groupe de confirmer sa venue 3 jours avant la date fixée en renvoyant ce règlement daté et signé par mail à : *visites.pedagogiques@apiculture-metz.fr*

Les visites sont gratuites.

Nous proposons une vente de miel *(sous réserve de disponibilité)* :

* Le pot de miel de 250g à 4,50€
* Le pot de 500g à 7€

Fait à , le mercredi 9 mars 2022

Signature du responsable du groupe